



Ausbildung – Sekundarstufe II

Studiengang Sekundarstufe II **Französisch**

Ausbildung zum Lehrdiplom für Maturitätsschulen

weitermachen.

Studiengang Sekundarstufe II Französisch

Pourquoi le français?

Le français est une langue universelle, parlée sur les cinq continents. Le français est également une langue nationale, parlée par le quart de la population suisse.

Apprendre le français permet d'avoir accès au monde francophone et à ses cultures.

Enseigner le français dans un contexte non-francophone signifie créer des ponts entre différentes langues et cultures. En tant que professeur de français langue étrangère (FLE) dans une école de maturité (lycée, école professionnelle, école de culture générale), vous faites découvrir à vos apprenant·e·s le monde francophone dans toute sa richesse et sa diversité: ses contextes variés, ses multiples pratiques socio-culturelles, l'ensemble des locutrices et locuteurs ayant le français en partage. Ainsi, vous contribuez à ce que les jeunes adultes soient à même d'interagir et d'agir dans un monde pluriel.



Accomplir des tâches en s'impliquant dans diverses activités langagières.

Que signifie enseigner le FLE?

Un diplôme d'enseignement en FLE pour le degré secondaire II vous offre des perspectives professionnelles prometteuses au sein d'un pays où le français, langue officielle, participe de la cohésion nationale et bénéficie par conséquent d'un statut particulier.

En tant qu'enseignant·e de français, vous contribuez à ce que vos élèves puissent acquérir une profonde maturité sociale ainsi qu'une aptitude générale aux études.

En pratiquant un enseignement basé sur une approche actionnelle et orienté vers les contenus, vous permettez à vos élèves de développer des compétences transversales, indispensables à la réalisation de ces objectifs généraux.

En proposant un enseignement centré sur des tâches, vous faites progresser vos élèves au niveau de leurs compétences tant personnelles que sociales et encouragez en même temps leur autonomisation progressive en vue d'un apprentissage tout au long de la vie.

En privilégiant des situations d'enseignement et d'apprentissage de plus en plus exigeantes dans lesquelles les apprenant·e·s sont amené·e·s à mobiliser leurs compétences réceptives, productives, interactionnelles ainsi que de médiation culturelle, vous leur permettez de développer leurs compétences langagières dans des contextes variés.

L'un des objectifs majeurs de tout enseignement en langues vivantes est l'éducation au plurilinguisme. Ainsi, vous faites bénéficier vos élèves de la présence de différentes langues (d'origine, de scolarisation, étudiées à l'école) tant au niveau de l'apprentissage qu'au niveau de l'usage.

Pour vous sentir à l'aise en classe de langue et au-delà, vous disposez d'un excellent bagage linguistique, que ce soit sur le plan des compétences générales ou des compétences professionnelles spécifiques (indispensables par exemple pour assurer une bonne gestion de la vie de la classe).

Enfin, pour pouvoir pleinement assumer votre rôle de médiateur/médiatrice non seulement entre les langues, mais également entre les cultures, vous faites appel à des compétences interculturelles bien développées.



Qui peut accéder à ces études?

L'accès à la filière d'études pour le diplôme d'enseignement du degré secondaire II en français langue étrangère, tant comme branche unique qu'en deux branches, est ouvert aux personnes ayant obtenu:

- ▶ soit un master ou une licence universitaire de français;
- ▶ soit, pour les étudiant·e·s inscrit·e·s dans une université où ils/elles poursuivent des études de français, un diplôme d'études de base ou un bachelor avec français en branche principale ou secondaire.

Afin d'obtenir le diplôme d'enseignement pour les écoles de maturité reconnu par la CDIP, il faut disposer d'une formation disciplinaire de français (en linguistique et en littérature) effectuée dans une université ou d'une formation disciplinaire de français équivalente et représentant au moins 120 points ECTS pour la branche unique ou la première branche ou 90 points ECTS pour la deuxième branche.

Les enseignant·e·s déjà titulaires d'un diplôme d'enseignement pour les écoles de maturité reconnu par la CDIP peuvent étudier le français comme branche complémentaire à la HEP de Lucerne. Ils/Elles seront admis·es s'ils/si elles peuvent justifier de prestations d'études disciplinaires de français universitaires représentant 60 points ECTS. Au moins 90 points ECTS sont requis pour l'obtention du diplôme.

À la demande de la coordinatrice pour le français, la direction de la filière d'études peut exiger des prestations complémentaires en vue de parachever la formation disciplinaire. Pour

l'obtention du diplôme, il faut apporter la preuve que les prestations complémentaires requises ont bien été fournies.

Au début des études, l'aptitude à exercer la profession d'enseignant·e au degré secondaire II est vérifiée au cours de la procédure d'admission ainsi que du stage évaluatif.

Avant de commencer le stage professionnel, les étudiant·e·s doivent posséder une certification linguistique en français de niveau C2 selon le Cadre européen commun de référence pour les langues (CECR), reconnue internationalement (par ex. un diplôme du DALF C2).

Avant ou pendant les études, les étudiant·e·s effectueront un séjour linguistique dont la durée est définie en fonction du statut accordé au français dans leurs études.

Si le français est choisi comme branche unique ou comme seule langue étrangère à côté d'une autre matière, la durée exigée du séjour est de 6 mois (soit 180 jours). Si le français est choisi comme branche secondaire à côté d'une autre langue étrangère (en l'occurrence l'anglais) la durée est de 5 mois (soit 150 jours). Pour obtenir de plus amples informations, vous vous reporterez au règlement en vigueur (Verbindliche Hinweise zu den Kultur- und Fremdsprachenaufenthalten und Nachweis Sprachkompetenz C2) figurant sur le site de la HEP de Lucerne:

▶ verbindliche Hinweise:

www.phlu.ch → Studium → Studieren an der PH Luzern → Rechtsgrundlagen Studium

Quels sont les contenus transmis dans le cadre de ces études?

Les études se fondent sur les domaines de formation suivants: sciences disciplinaires, sciences de l'éducation et sciences sociales, didactique des disciplines, études professionnelles et spécialisation professionnelle.

Sciences disciplinaires

La formation en sciences disciplinaires est suivie au sein d'une haute école universitaire dans le cadre d'études de master.

Sciences de l'éducation et sciences sociales

Dans le domaine des sciences de l'éducation et des sciences sociales, les études porteront en particulier sur les processus de développement, de formation et d'apprentissage spécifiques à la tranche d'âge des adolescent·e·s ainsi que sur les questions de gestion d'une classe et de développement scolaire.

Didactique des disciplines

La didactique des disciplines est la science de l'enseignement et de l'apprentissage de contenus disciplinaires. Son approche interdisciplinaire la place à la croisée de différents champs et sciences de référence. Elle traite du choix et de la préparation des contenus d'enseignement, de la définition et de la justification des objectifs d'enseignement, de la structuration méthodologique des processus d'apprentissage, en tenant compte des conditions de départ des enseignant·e·s et des apprenant·e·s. Elle accompagne aussi le développement et l'évaluation des supports d'enseignement et d'apprentissage et se préoccupe de l'assurance de la qualité.

Études professionnelles / Stages

Les études professionnelles permettent aux étudiant·e·s d'acquérir la maîtrise professionnelle nécessaire et leur apprennent à motiver leur action ainsi qu'à l'étayer scientifiquement. Le savoir et le savoir-faire découlant des sciences de l'éducation et des sciences sociales, des sciences disciplinaires ainsi que de la didactique des disciplines se trouvent associés, dans le champ professionnel, aux réflexions et aux actions relatives à la pratique professionnelle. Les «Journées de réflexions sur la pratique» font partie intégrante des études professionnelles. Les étudiant·e·s approfondissent des thématiques spécifiques en lien avec la pratique dans le cadre d'ateliers qui se déroulent sur au moins six demi-journées.

Spécialisation professionnelle

Les étudiant·e·s ayant opté pour une branche unique ont la possibilité d'approfondir un domaine déterminant pour le degré secondaire II, tel que la pédagogie professionnelle (en vue d'enseigner dans des écoles professionnelles), l'utilisation des MITIC dans l'enseignement du français ou la didactique intégrée des langues (langue de scolarisation et langues étrangères enseignées à l'école).

Comment se présente le cursus s'il s'agit d'une branche unique?

**Sciences de l'éducation
et sciences sociales (SS)**
16 points ECTS

SS I (obligatoire) Didactique générale (8 points ECTS)
1^{er} et 2^e semestres, lundi ou vendredi, 8h15–11h45 (12 cours)

SS II (obligatoire) Pédagogie/Psychologie (8 points ECTS)
1^{er} et 2^e semestres, lundi ou vendredi, 8h15–11h45 (12 cours)

**Didactique des disciplines
(DD)**
19 points ECTS

DD FLE I L'enseignement du français langue étrangère I (4 points ECTS)
Semestre d'automne, mercredi matin

DD FLE II L'enseignement du français langue étrangère II (4 points ECTS)
Semestre de printemps, mercredi matin

DD FLE III L'enseignement de la lecture et des littératures francophones
(4 points ECTS)
Semestre d'automne, mercredi matin

DD FLE IV Étude de terrain (3 points ECTS), date à convenir

DD FLE V Travail d'approfondissement (4 points ECTS), date à convenir

**Études professionnelles
(EP)**
15 points ECTS

EP I (obligatoire) Stage évaluatif – Enseignement du FLE (3 points ECTS)
18 leçons visite de classe et enseignement, date à convenir

EP II (obligatoire) Stage professionnel Enseignement du FLE (6 points ECTS)
36 leçons visite de classe et enseignement, date à convenir

**EP III (obligatoire) Réflexion sur la pratique – Enseignement au degré
secondaire II, transdisciplinaire** (2 points ECTS)
6 demi-journées aux intersemestres

EP IV (obligatoire) Stage d'examen – Enseignement du FLE (4 points ECTS)
18 leçons visite de classe et enseignement, date à convenir

**Spécialisation
professionnelle (SP)**
10 points ECTS

Sujets à option obligatoire, par exemple

- ▶ Pédagogie professionnelle, jeudi soir
- ▶ Semaine d'études, date à convenir
- ▶ À la découverte de la Suisse romande
- ▶ Les MITIC (médias, images, technologies de l'information et de la communication) en classe, date à convenir
- ▶ Didactique intégrée: enseigner/apprendre les langues vivantes (allemand, anglais, français), date à convenir

▶ **Sous réserve de modification des horaires indiqués**

Comment se présente le cursus s'il s'agit d'une branche secondaire ou complémentaire?

Les étudiant-e-s qui optent pour deux branches ou pour le français comme branche complémentaire ne recourent qu'à une partie de l'offre proposée dans le domaine de la didactique des disciplines et des études professionnelles. Pour eux/elles, la spécialisation professionnelle (SP), par exemple, n'est pas obligatoire. Pour obtenir de plus amples informations, vous vous reporterez aux plans d'études figurant dans le guide des études (www.phlu.ch/sekundarstufe-2).

Séjour linguistique et compétence langagière

Les étudiant-e-s de français feront un séjour linguistique de six mois dans un pays ou une région francophone. Ils/elles attesteront d'un niveau C2 d'après le Cadre européen commun de référence pour les langues (CECR) en obtenant un diplôme du type DALF C2, au plus tard avant le début du stage professionnel.



Se servir des technologies de l'information et de la communication pour apprendre le français.

De quelle manière peut-on effectuer ces études?

La formation peut être effectuée comme **études à branche unique** (60 CP), à **deux branches** (60 CP) ou à **branche supplémentaire** (20 CP). Il est possible de commencer et de terminer ces études aussi bien en automne qu'au printemps. Si on choisit comme spécialisation la «formation en pédagogie professionnelle destinée aux enseignant-e-s de gymnase», il faut prendre en considération le fait que ces études sont diffusées en tant que cursus annuel commençant en automne seulement. La durée maximale autorisée pour les études est de six semestres.

Pour suivre ces études, il existe deux variantes dont le contenu et l'étendue sont identiques.

Les **études à plein temps**: elles permettent d'acquérir le diplôme d'enseignement pour le degré secondaire II en deux semestres. Les études à plein temps ne peuvent commencer en règle générale qu'après l'obtention du diplôme de master. Pour effectuer les études sur deux semestres, il est nécessaire d'investir tout le temps de travail dans la formation.

Les **études à temps partiel**, en emploi ou parallèlement à des études spécialisées: sous cette forme, la formation se déroule sur trois ou quatre semestres. Les études à temps partiel parallèlement à des études spécialisées peuvent commencer au plus tôt après l'obtention du diplôme de bachelor et ne peuvent s'achever qu'après l'obtention du diplôme de master.

Examens

Des examens de diplôme sont passés dans les domaines suivants: sciences de l'éducation et sciences sociales, didactique des disciplines et études professionnelles. Les examens sont évalués et notés en points, le grade est inscrit dans l'attestation du diplôme.

En sciences de **l'éducation et en sciences sociales**, les étudiant-e-s doivent, d'une part, fournir par écrit des prestations d'études (travaux d'approfondissement) effectuées dans le cadre des séminaires. Après avoir réussi tous les modules de la partie obligatoire, ils/elles doivent, d'autre part, passer un examen oral.

En **didactique du français** langue étrangère, les étudiant-e-s doivent fournir soit par écrit soit oralement des prestations d'études effectuées dans le cadre des séminaires. Après avoir réussi tous les modules FLE obligatoires, ils/elles doivent passer un examen oral.

Les **études professionnelles** donnent lieu à un examen en trois parties qui se déroule dans le cadre d'un stage d'examen. Chacune des trois parties est évaluée:

- ▶ Les étudiant-e-s préparent le cours par écrit (dossier de planification).
- ▶ Ils/Elles doivent prouver leurs compétences professionnelles pratiques dans le cadre d'une leçon d'examen.
- ▶ La leçon d'examen est suivie d'un colloque portant sur la préparation du cours et sur sa tenue.

Quel est le diplôme délivré à l'issue des études?

Les lauréat-e-s ayant achevé avec succès les études se voient décerner le diplôme d'enseignement pour les écoles de maturité dans la branche Français langue étrangère (FLE). Ce diplôme est reconnu en Suisse à l'échelle nationale.

L'obtention de ce diplôme nécessite d'être titulaire un diplôme de master en langue et littérature françaises par exemple ou d'un diplôme équivalent d'une haute école dans la branche à enseigner ainsi que de prestations d'études de 120 points ECTS au moins pour la branche unique ou pour la première branche et de 90 points ECTS pour la branche secondaire ou pour la branche complémentaire.

L'obtention de ce diplôme nécessite en outre une certification linguistique en français de niveau C2 reconnue internationalement (par ex. un diplôme du DALF C2) ainsi qu'un séjour culturel/linguistique dans une région francophone d'une durée respective de 6 mois/180 jours ou de 5 mois/150 jours selon le cas (options français comme branche unique ou non, comme langue unique ou non).

Le diplôme d'enseignement autorise à enseigner le français langue étrangère dans tous les types d'écoles d'enseignement général du degré secondaire II de Suisse. Les personnes habilitées à enseigner au gymnase, engagées à partir du 1^{er} août 2008 et dispensant l'enseignement menant à la maturité professionnelle, doivent avoir suivi la formation à la pédagogie professionnelle. La HEP de Lucerne propose de telles études diplômantes, soit la «formation en pédagogie professionnelle destinée aux enseignant-e-s de gymnase». Les étudiant-e-s ayant choisi une branche unique peuvent choisir ce cursus en tant que spécialisation professionnelle.



Acquérir des compétences de langue dans des contextes authentiques.



Effectuer une approche interactive du texte littéraire et partager une expérience interculturelle.

Organisation

Où se déroulent les études?

La filière d'études menant au Diplôme d'enseignement pour les écoles de maturité dans la branche Français langue étrangère est proposée à la HEP de Lucerne.

D'une part, c'est pour vous l'opportunité d'acquérir un diplôme professionnel précieux en étudiant dans une ville suisse attrayante située au bord du lac des Quatre-Cantons. Dans un établissement moderne, tout proche de la gare et équipé des meilleures infrastructures, vous bénéficierez surtout d'une atmosphère studieuse hautement motivante (l'Université, la Haute école pédagogique et une bibliothèque dotée de places de travail sont regroupées en un même lieu).

D'autre part, c'est pour vous la possibilité d'effectuer votre formation professionnelle pratique dans des écoles de maturité choisies de Suisse centrale ou de cantons limitrophes, ce qui vous permettra de découvrir différents profils d'établissements scolaires.

Comment puis-je m'inscrire à ces études?

L'inscription se fait en ligne à l'adresse suivante:
► www.phlu.ch/sekundastufe-2

L'inscription peut se faire tous les semestres. La date de clôture des inscriptions est également indiquée sur le site Internet.

Katharina Oechslin Imhof
Fachkoordination Französisch SEK II
katharina.oechslin@phlu.ch
T 041 203 03 28
www.francophonie.phlu.ch

www.phlu.ch/sekundarstufe-2

**Studiengang «Lehrdiplom Sekundarstufe II
für Maturitätsschulen»**

Prof. Dr. Reinhard Hölzl
Leitung Studiengang SEK II
reinhard.hoelzl@phlu.ch
T +41 (0)41 203 00 83

Lehrdiplom Sekundarstufe II

Französisch

Katharina Oechslin Imhof
Fachkoordination FR
katharina.oechslin@phlu.ch
T +41 (0)41 203 03 28

PH Luzern · Pädagogische Hochschule Luzern
Ausbildung
Pfistergasse 20 · Postfach 7660 · 6000 Luzern 7
T +41 (0)41 203 01 11
s2@phlu.ch · www.phlu.ch



SCHWEIZERISCHER AKKREDITIERUNGSRAT
CONSEIL SUISSE D'ACCREDITATION
CONSIGLIO SVIZZERO DI ACCREDITAMENTO
SWISS ACCREDITATION COUNCIL

Institutionell akkreditiert nach
HFKG 2017–2024